

Les déboires du nouveau site du tribunal judiciaire marseillais

L'année commence mal pour les justiciables marseillais. La Caserne du Muy, qui a ouvert ses portes début janvier, est fermée depuis le 10 janvier 2022 pour des failles importantes.



TCY, CC BY 3.0

Aussitôt ouvert au public et déjà fermé... Le nouveau site du tribunal judiciaire de Marseille, situé à la Caserne du Muy dans le troisième arrondissement de la Cité Phocéenne, multiplie les dysfonctionnements depuis son ouverture début janvier. Conséquence : le pôle de proximité et le pôle social du tribunal judiciaire de Marseille ont été fermés du 10 au 14 janvier inclus. « Toutes les audiences de ces deux services sont annulées. Et les personnes seront reconvoquées ultérieurement », précise le communiqué de presse du tribunal, en date du 7 janvier. Jeudi 13 janvier, le standardiste était dans l'incapacité de nous répondre sur une éventuelle ouverture lundi 17 janvier. Même constat auprès des relations presse.

Mutilations. Il faut dire que la situation est très préoccupante à la Caserne du Muy. À commencer par l'agression d'un justiciable début janvier qui vient d'être condamné à neuf mois de sursis lors de sa comparution immédiate. « Les conditions de sécurité n'étaient pas réunies. Il y avait des failles importantes », lance Isabelle Fernandez, secrétaire régionale de l'UNsa Services Judiciaires. S'ajoutent à cela des travaux non achevés pour cause de retard et de crise sanitaire. Un constat résumé par ces mots par le ministère de la justice dans un communiqué en date du 10 janvier : « L'ouverture au public doit être reportée de quelques jours en raison d'aléas liés en particulier à la crise sanitaire induisant l'indisponibilité de salariés d'entreprises intervenantes, à la livraison différée de certains matériaux et à des difficultés de remise en service des équipements de sécurité incendie, après plusieurs années de fermeture. » Une note qui omet de parler d'un récent rapport de la commission de sécurité incendie qui ne donne pas son feu vert... L'UNsa Services Judiciaires est claire sur le sujet : « nous exigeons que les conditions de sécurité et de sûreté soient réunies avant une éventuelle réouverture des lieux ». Jeudi 13 janvier, le standardiste du tribunal reste ainsi très prudent, « ne vous déplacez pas pour rien lundi et tentez d'appeler vendredi après-midi pour voir si nous avons des nouvelles à vous communiquer », nous a-t-il conseillé pensant parler à un contribuable lambda.

À noter que la salle des procès hors normes, construite dans l'enceinte de la caserne du Muy, a, quant à elle, été livrée : « elle a obtenu les autorisations exigées pour son ouverture et a été mise en service le 3 janvier 2022, dans les délais prévus », précise le ministère de la Justice. L'audience de mise en état du procès *Guedj* (un dentiste accusé par des centaines de patients de mutilations dentaires) a ainsi pu se dérouler le 10 janvier 2022.

Caroline Dupuy